

Info !

LE CONGÉ PARENTAL OU CONGÉ PARENTAL D'ÉDUCATION

Le congé parental, congé parental d'éducation (pour les salarié(e)s) est accordé de droit à l'occasion de chaque naissance ou de l'arrivée au foyer d'un ou plusieurs enfants. La durée du congé varie en fonction du nombre d'enfants nés ou adoptés simultanément.

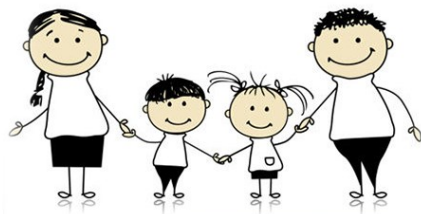
Le congé parental/congé parental d'éducation est un congé non rémunéré. Votre manager ne peut vous le refuser.

Rapprochez-vous de votre RH de proximité pour connaître les incidences de la prise d'un congé parental ou congé parental d'éducation sur le calcul de vos droits à retraite.

Au retour de votre congé parental, vous serez affecté(e) sur votre ancien poste ou sur un poste similaire assorti d'une rémunération au moins équivalente et, si possible, dans un secteur géographique proche du domicile.

Au retour de votre congé de 6 mois ou plus, votre RH de proximité vous proposera un entretien professionnel ayant pour but d'organiser votre retour à l'emploi et de définir vos besoins de formation, les conséquences éventuelles du congé sur votre rémunération et l'évolution de votre carrière. Sur votre demande, l'entretien peut avoir lieu avant la fin du congé.

Le congé peut être prolongé si l'enfant est en situation de handicap.



**POUR TOUTE INFORMATION SUPPLEMENTAIRE,
CONTACTEZ VOTRE CORRESPONDANT UNSA LOCAL !**

You Tube

twitter

facebook

UNSA-Postes

114 avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tel : 01.45.15.07.60
E-mail :
unsapost@wanadoo.fr



www.unsa-postes.org



LA GAZETTE COURRIER



Numéro 13 - Octobre 2020

EDITO

Nous venons de traverser une crise sanitaire sans précédent. Avec cette crise est venue la peur, l'insécurité, tant au niveau de notre vie familiale et personnelle que professionnelle. En raison de l'incertitude posée sur l'avenir, les premiers jours, voire semaines, du confinement, ont été des périodes éprouvantes, dans tous les domaines.

L'UNSA-Postes, dès le 13 mars, pour la sécurité des postiers, a demandé à notre président Philippe Wahl, entre autres, les choses suivantes :

- D'appliquer les mesures spécifiques prévues pour la garde d'enfants, que nos personnels RQTH ou reconnus avec une pathologie puissent rester chez eux sans incidence sur leur salaire. D'aménager les activités de remise en main propre ainsi que les nouveaux services et l'activité des agents du Réseau afin de protéger au mieux nos collègues sur les risques liés au contact avec le public.

- De geler les instances de dialogue social

- De mettre à disposition immédiate les matériaux de désinfection pour l'ensemble du personnel (savons, gels hydro-alcooliques...).

Les personnels de La Poste ont été présent auprès des gens durant toute cette sombre période de confinement.

Ils en sont ressortis vidés, exténués, et rien ne s'est arrangé depuis le déconfinement, qui a vu leurs conditions de travail se dégrader encore plus.

L'UNSA-Postes continue de s'implanter et de se développer sur tout le territoire, et nous sommes aujourd'hui plus que jamais présents à vos côtés. Car c'est grâce à vous, aujourd'hui, que nous sommes représentatifs nationalement.

Sommaire

1 - Edito - 2 / 3 - Vente de quartiers : les samedis victimes de la COVID - 4/5 - L'UNSA Postes dénonce l'épuisement physique et psychologique des équipes de distribution et de leur managers - 6 - COLIPOSTE - Grève à la plateforme Colis de Mer - 7 - Finistère : encore une plateforme Amazon ? L'UNSA-Postes est contre le projet ! 8 : Congé parental - Contacts

VENTE DE QUARTIERS : LES SAMEDIS VICTIMES DE LA COVID



En Mars, sous prétexte du COVID la poste a décidé de geler la vente des quartiers. L'UNSA-Postes n'a cessé, par de multiples interventions, de demander le retour des ventes de quartier.

Aujourd'hui elle va avoir lieu dans le courant du mois d'octobre dans chaque service de distribution. Mais de plus en plus avec la nouvelle organisation transitoire le titulaire de quartier n'est plus une priorité pour la direction: Le facteur sera titulaire de

sa tournée du lundi au vendredi, et le samedi sera basé sur des secteurs interchangeables : le découpage des tournées du samedi étant mouvant suivant l'activité réel constatée.

Pourtant, la notion de titulaire de quartiers est depuis toujours un des piliers de l'organisation du métier de facteur. Être titulaire c'est à la fois la possibilité de mettre en place des routines, qui expriment une maîtrise du territoire, qui se traduira par un savoir-faire et une amélioration de la fiabilité de la distribution, et la possibilité de développer des échanges relationnels qui se traduiront par un enrichissement des tâches et un accroissement de la satisfaction des clients, en garantissant un minimum de conditions de travail acceptables.

L'UNSA-Postes refuse que La Poste brise ce lien social qui s'ajoute au « ras-le-bol », accentuant le mal-être, le stress, la souffrance au travail et à l'épuisement des facteurs et factrices, résultat d'une productivité accrue dont la baisse du trafic n'est que le prétexte de mettre en place cette organisation transitoire.

L'UNSA-Postes ne cesse de demander que les facteurs de cycle soient prioritaires lors de la vente puisque leur nombre va être divisé par deux. Mais la Poste ne semble pas prendre en considération nos demandes en bafouant le dialogue social.

la Poste proclame que le samedi dit « allégé » puisse devenir « un service structurel qui sera dans les gènes des futures réorganisations ». N'entendons pas là un élargissement de la non- titularisation des tournées du samedi à toute la semaine où chaque facteur ne serait plus titulaire de sa tournée? L'UNSA-Postes s'opposera sur ce point pour permettre aux Facteurs et Factrices de continuer d'exceller dans ce qu'ils savent faire de mieux, à savoir la garantie d'un lien social entre les citoyens.

UN FACTEUR N'EST PAS QU'UN DISTRIBUTEUR...

Finistère : Encore une plateforme AMAZON ?

L'UNSA-Postes est contre le projet !

Le géant Amazon est-il en passe de s'installer à Briec (Finistère) ?

Un compromis de vente s'apprêterait à être signé pour un terrain de six hectares. Le bâtiment qui y sera édifié serait une base logistique de 10 000 m² environ. L'activité qui y sera développée : le stockage et la livraison pour du commerce en ligne. Le nom de l'entreprise n'est pas encore connu, mais tout le monde fait le rapprochement avec Amazon. Pour ne pas rencontrer de résistance, la multinationale agit toujours dans l'ombre.

L'UNSA s'inquiète pour les emplois.

Amazon est le premier client de La Poste... et aussi son premier concurrent.

En France, l'entreprise américaine internalise déjà entre 20% et 30% de ses envois : autant que ce qu'elle délègue à La Poste...

Le souhait d'Amazon est de développer la livraison de proximité en camionnettes et **24 heures chrono**, comme c'est le cas dans d'autres villes de France.

Amazon, tentaculaire, est en train de devenir un géant de la logistique. D'immenses plateformes logistiques, de plus en plus grandes, voient le jour, allant jusqu'à 107.000 m². Voici quelques villes où Amazon est déjà implanté : Saran, Montélimar, Sevrey, Toulouse, Lauwin-Planque, Boves, Brétigny-sur-Orge, et la liste s'allonge...

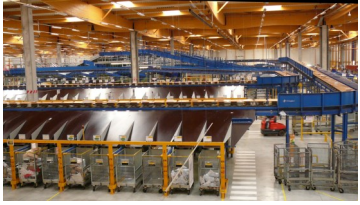


« Avant, lorsqu'il m'arrivait de commander sur Amazon, c'était ma factrice qui me portait mon colis. Depuis que la plateforme s'est installée, c'est une camionnette blanche qui livre directement dans ma boîte aux lettres. Il est triste de constater qu'ils ne confient plus les colis à La Poste. », commente une usagère de la région Toulousaine. Plus les plateformes Amazon vont se développer, moins le géant américain va rester « client de La Poste ».

Il y a un risque que La Poste dégrade les conditions de travail des postiers pour s'aligner sur Amazon. **L'UNSA doit donc veiller à ce qu'Amazon ne fasse pas une concurrence par les coûts à La Poste.**

La concurrence d'Amazon est déloyale : ils livrent dans les grandes agglomérations, et laissent la livraison des colis dans le rural à La Poste, là où le coût de livraison est le plus cher. Ce qui casse le principe de la péréquation, qui faisait l'équilibre financier du service public auquel l'UNSA reste attachée.

Grève à la plateforme Colis de Mer



Le 19 Septembre, l'UNSA-Postes a appelé à la grève pour l'ensemble des personnels de la plateforme colis de Mer (41). La période COVID est un bon prétexte pour la poste qui, malgré la charge de travail qui explose, gèle les promotions pour 2021 et met en place des conditions de travail dégradées.

L'explosion du trafic colis oblige à recruter de nouveaux distributeurs, personnel en situation précaire évidemment ! Il faut former ces personnels! Les colipostiers s'investissent auprès de ces CDD et intérimaires, les accompagnant, les formant. Il est difficile pour ces nouveaux arrivants de prendre en main un nouvel environnement professionnel, d'acquérir de nouvelles procédures, d'apprendre les parcours géographiques. Les colipostiers s'investissent donc au maximum pour que tout se passe au mieux.

Au vu des conditions de travail, les CDD et agents intérimaires ne restent pas et il y a un roulement perpétuel . Il faut donc former de nouveaux arrivants tout le temps, tout le temps... pas le temps de souffler...en plus de la charge de travail importante à écouler! Cette charge mentale, cette grande fatigue psychologique, n'est aujourd'hui pas prise en compte. Il n'y a aucune reconnaissance de cet engagement, de cette implication.

L'UNSA exige des emplois pérennes, pour le respect de la santé physique et psychologique de tous!

Ainsi, sur la plateforme de mer, l'UNSA-Postes dénonce et revendique, entre autres :

- Absence de calendrier 2021 promotions.
- Emploi : nécessité de recruter pour améliorer les conditions de travail dégradées, réduire la précarité et la fatigue psychologique chronique de l'ensemble du personnel.
- Manque de reconnaissance et de valorisation du travail des agents et des managers entraînant une démotivation collective
- La Demande de compensation de 1h par journée pour FF classe 1.
- 1000€ prime challenge.
- Annulation de la mise en place projet UAP

CE QU'IL FAUT SAVOIR

QUAND : Les ventes ont lieu 2 fois par an : au cours du mois d'octobre et au mois de mars.

L'organisation de l'attribution des quartiers donne lieu à l'affichage :

- quinze jours avant la date fixée, de la liste de classement des candidats, comportant les éléments pris en considération pour son élaboration, ainsi que l'aptitude des agents aux moyens de locomotion prévus sur les tournées
- huit jours avant cette date, de la liste des quartiers dont la vacance à l'ouverture de la séance est certaine. Cette liste comporte notamment l'indication du mode de locomotion de la tournée et de l'éventuelle distribution de la PNA.



QUELLES POSITIONS DE TRAVAIL SONT CONCERNÉES :

Celles de facteur à temps complet et vacante, comportant au moins 80% d'activité de distribution (travaux intérieurs et travaux extérieurs) Quartiers lettres, mixtes et messagerie.

Une tournée est déclarée vacante au bout de un an d'absence du titulaire quel qu'en soit le motif (sauf en cas d'accident de travail ou maladie professionnelle).

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Conditions devant être remplies simultanément au 15mars ou au 1er octobre de l'année de référence.

- 1/ Être affecté au service de la distribution
 - 2/ Justifier d'une ancienneté de service effectif à la distribution du courrier adressé de 12 mois consécutifs DONT 5 mois consécutifs dans son établissement, quels que soient le ou les sites le composant .
 - 3/ Être apprécié «E» ou «B»
 - 4/ Avoir satisfait à l'examen de tri ou dispositif substitutif
- Faites valoir vos droits, Demandez-nous , c'est simple et rapide.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS (DROITS,RECOURS...)
RAPPROCHEZ VOUS DES MILITANTS ET REPRESENTANTS UNSA**

L'UNSA Postes dénonce l'épuisement physique et psychologique des équipes de distribution et de leur managers



Depuis le début de la crise sanitaire, l'environnement anxigène et les modifications continues d'organisation ont un impact majeur sur les équipes de distribution. Le personnel accumule la fatigue.



Depuis le 16 Mars, La Poste a profité de l'épidémie pour imposer, de façon unilatérale, de nouvelles formes d'organisation et une sécabilité quasi-quotidienne, reniant ainsi les engagements qu'elle avait elle-même pris avec les signataires de l'accord distribution de 2017. S'y ajoutent l'explosion du trafic colis, les diverses distributions de masques, les durées journalières de travail fluctuantes au gré des choix de nos dirigeants sans nouvelle mesure de la charges de travail.

Le Samedi

Les inquiétudes se focalisent particulièrement sur la journée du samedi : plus de notion de tournées mais des secteurs qui obligent les facteurs à modifier et allonger leur itinéraire sur plusieurs quartiers avec un trafic à distribuer en constante évolution, d'abord uniquement la prise en charge de la presse urgente puis quelques colis, le relevage des boîtes jaunes, la réalisation des prestations pour ajouter fin septembre la distribution de l'intégralité des colis, ainsi que de leur deuxième présentation, des lettres prioritaires ou recommandées intra zone, etc....

Alors que depuis fin août, le facteur fait face à une augmentation du trafic courrier, au flashage d'objet suivis qui arrivent directement dans le TG4 de la tournée, au recueil des signatures clients sur bordereau papier, le matériel utilisé doit en plus être désinfecté quotidiennement et individuellement!!! Sans parler du report de charge du samedi vers le lundi!

Les facteurs saturent et s'épuisent, les relations entre collègues et entre agents et leur hiérarchie se tendent et dérapent parfois! Les samedis de septembre servent d'expérimentation pour l'organisation d'octobre, alors que 3 samedis sur 4 ne devaient pas être travaillés en septembre, on impose des heures supplémentaires les samedis destinés à la formation et à l'écoulement de la charge dont personne ne connaît l'évolution à venir...

Selon nos dirigeants, « La sécurité est une priorité »? Mais avec la multiplication des doublures, le retour à une prise de service unique, Quid de la sécurité? La sécurité passe par le respect des mesures barrière et des temps de repos du facteur, par des conditions de travail acceptables avec prise en compte des aléas climatiques et des accroissements d'activité!

La Poste invente "l'Organisation Transitoire et Temporaire": jusqu'à quand?

A partir du 28 septembre, au courrier, on passe sur une Organisation Transitoire et Temporaire et les samedis de repos risquent de se payer cher! si la charge de travail ne parvient pas à s'écouler en travaillant 1 samedi sur 2, le facteur devra probablement travailler 2 samedis sur 3 voire plus avec octroi d'un autre jour de repos le mardi, mercredi ou jeudi, considérés comme jours faibles...

L'activité réduite le samedi ne l'est que pour l'entreprise, car cette charge sur 2 à 3 quartiers de distribution avec heures supplémentaires imposées est loin d'être une journée allégée pour les facteurs ! Sans oublier que les équipes n'ont aucune vision sur les prochains mois : est-ce que les 15% à 30% de courrier à distribuer le samedi augmenteront?

Comment lire l'avenir ? Est-ce que La Poste va désormais construire des projets d'adaptation avec des secteurs de distribution les samedis ? Quel avenir pour les positions de Cabine desquelles sera petit à petit retiré l'arrivée des recommandés ? Quels aménagement des positions de travail pour les collègues abîmés par la pénibilité? pour les remplaçants vieillissants et les séniors?

Quel type de nouvelles organisations devons nous redouter? La sectorisation? Ce qui est possible le samedi doit également être possible d'autres jours de la semaine! On voit poindre à la distribution du courrier le modèle Colisposte avec sa polyvalence, et la sous traitance en cas d'accroissement d'activité!

Avec cette somme d'inquiétude, ces organisations fluctuantes, comment aborder l'imminente Peak période?

